Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, DIMANCHE, 29 JUIN:

Aujourd'hui, saints Pierre et Paul; demain, saint Martial.

181e jour de l'année.

Soleil : Lever à 4 h. 52; coucher, à 20 h. 56.

Lune: Dernier quartier du 23; nouvelle le 1er juillet.

Bulletin météorologique pour la journée du 29 (région Nord): Temps nuageux se couvrant, avec quelques pluies; vents Nord-Ouest-Ouest à Sud-Ouest, 8 à 9 mètres; température stationnaire. Maximum, 11°.

Pharmaciens de garde. MM. Dhellemmes, 26, Grand'Rue, et Vigier, 65, rue Jules-Guesde.

Caisse d'Epargne: Séance de versements et de remboursements de 9 à 10 h. 30.

Bibliothèque pour tous, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, de 10 h. 30 à 12 h.

Œuvre de Saint-François Régis, 32, rue Richard-Lenoir, de 10 h. 30 à 12 h.

A 9 h. 30, salle Pierre-Destombe, 2e exercice musicale par les élèves du Conservatoire.

A 10 h., école de la rue de l'Industrie, élection de la Reine de l'Epeule.

A 11 h., Taverne Liégeoise, place de la Gare, exposition de roses, par le Cercle Horticole.

A 15 h., Casino-Théâtre, pièce revue.

De 16 à 18 h. 30, parce Barbieux, concert donné par l'Harmonie du Moulin et les Mélomanes Roubaisiens.

A 18 h. 30, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, tirage de la tombola des Mutilés et Aveugles travaillant.

A 20 h. 30, Casino-Théâtre, pièce-revue.

Fêtes de la Fraternité:

10 h. 15, arrivée en gare de l'harmonie franco-belge Les Bienfaiteurs, de Bruxelles.

15 h. 30, rue de Lannoy, 310, couronnement de la Muse et de ses demoiselles d'honneur.

18 h. 30, rue de Leuze, départ du cortège.

19 h. 30, place de la Fraternité, concours de ballets.

UN MODESTE HOMMAGE A LÉON MARLOT

Voulant perpétuer le souvenir de Léon Marlot dans le cœur de ses concitoyens, le Conseil municipal, au cours de sa dernière réunion, a décidé de donner son nom à l'une des rues qui vont être créées au Nouveau-Roubaix. Une « Rue Léon-Marlot » avait, en effet, sa place marquée dans le quartier où habita notre héros roubaisien.

Mais, n'est-ce pas un trop modeste hommage? Roubaix ne doit-elle pas faire plus pour honorer la mémoire si glorieuse de ce vaillant jeune homme qui, à 17 ans, donna volontairement sa vie pour la France?

Il y a quelques semaines, par un ordre du jour qui, espérons-le, sera entendu, près de 2.000 Combattants roubaisiens, réunis en assemblée générale, réclamaient pour tous ceux qui furent les héros civils de la guerre, une récompense digne de leur mérite. Le mérite de Léon Marlot est de ceux qu'on n'apprécie pas : sa mort et les circonstances qui lui valurent l'honneur si cher d'être attaché au poteau d'exécution, face à douze fusils allemands, sont de celles qu'on ne saurait trop admirer. Traduisons notre admiration par un éclatant hommage rendu à la mémoire de notre petit compatriote.

Il faut qu'un jour vienne, où les Roubaisiens, communiant dans les mêmes pensées, aillent déposer la croix de la Légion d'honneur sur un « monument Léon Marlot ».

L'idée est lancée. Que tous ceux, à qui les fonctions publiques permettent, dirigent même, de telles réalisations, la reprennent et la fassent aboutir.

GRANDES FÊTES DES 15, 16 ET 17 AOUT 1924

Concours de groupes et société carnavalesques

Le Comité d'organisation des fêtes des 15, 16 et 17 août 1924 a décidé d'organiser un concours de groupes et sociétés carnavalesques, avec ou sans chars, qui aura lieu le samedi 16 août, de 16 à 18 heures.

Quinze mille francs de primes seront affectées à ce concours et seront réparties de la façon suivante :

1re catégorie : Plus beau char; 2e catégorie : Plus beau groupe (50 personnes au minimum); 3e catégorie : Plus beau groupe (12 personnes au minimum); 4e catégorie : Groupes costumés (12 personnes au minimum); 5e catégorie : Sujets originaux ou comiques groupés (2, 4, 6 ou 8 personnes).

Mille huit cents francs de primes seront en outre tirées au sort entre des groupes de musiciens costumés (minimum 15 instrumentistes).

Quatre médailles d'argent sont prévues pour les chars et groupes-réclames.

Le règlement du concours sera envoyé à tous les groupements dont nous possédons l'adresse. Ceux qui ne seraient pas avisés, sont invités à réclamer ce règlement au secrétariat de la mairie (Bureau des fêtes).

Les inscriptions seront closes le 1er août prochain.

Logement et nourriture des sociétés

Les hôteliers, restaurateurs et cabaretiers qui se sont engagés pour la nourriture et le logement de certaines sociétés, sont priés de vouloir bien en aviser le Bureau des fêtes, à la mairie, afin que celui-ci puisse faire exécuter ces sociétés dans les quartiers où elles seront logées et nourries ou nourries seulement.

Cette recommandation est du plus grand intérêt pour les commerçants de ces quartiers.

LES FÊTES DES QUARTIERS de la Fraternité, du Tilleul, du Cheval-Blanc et du Pont-Rouge

au profit de l'Œuvre des Convalescents nécessiteux chargés de famille de l'hôpital « La Fraternité »

LA RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Organisée avec beaucoup de goût, la retraite aux flambeaux, qui a eu lieu samedi soir, pour prélude aux fêtes qui seront données dimanche et lundi, dans ces populeux quartiers a obtenu un franc succès.

A 21 h. 30, se sont rassemblées rue Jules Guesde, vis-à-vis de la demeure de M. Gilmet, les sociétés suivantes: les tambours et clairons; les porteurs de flambeaux; les groupes d'enfants; les sujets du concours lumineux; la fanfare La Paix ».

Le défilé a eu lieu au milieu d'un public très nombreux qui s'est vivement intéressé à ce prélude de belles fêtes organisées par le Comité du Tilleul, du Cheval Blanc, de la Fraternité et du Pont-Rouge.

LA JOURNÉE D'AUJOURD'HUI DIMANCHE

Nous rappelons ci-dessous dans ses grandes lignes le programme de la journée d'aujourd'hui dimanche:

Après un réveil en fanfare donné à 6 h. 30 par l'Amicale de Lys-lez-Lannoy, des jeux divers auront lieu dans tous les quartiers.

A 10 h. 30, arrivée de Bruxelles, en gare de Roubaix, du Cercle philanthropique et musical « Les Bienfaiteurs » qui sera reçu à 10 h. 30 à l'Hôtel de Ville.

De 11 h. 30 à 12 h. 30, place de la Fraternité, concert-apéritif par l'Harmonie des Anciens militaires Français et Alliés.

A 14 h. 30, place de la Fraternité, réception des sociétés de gymnastique; à la Mairie de la Fraternité, 312, rue de Lannoy, réception des sociétés de musique.

A 15 h. 30, couronnement de la Muse.

A 16 h., revue du cortège. Départ à 16 h. 30. Itinéraire: rues de Leuze, Victor-Hugo, Pierre-de-Roubaix, Jules-Guesde, Lannoy, Yolande, Michel-Ange, Chemin-Neuf, Jouffroy, boulevard de Reims, rues Rouget-de-l'Isle, Montgolfier, Jouffroy, Jules-Guesde, Lannoy, La Fontaine, Buvay, Rocroi, Louis-Decottignies, Montgolfier, Lannoy, Victor-Hugo, Pierre-de-Roubaix, avenue Julien-Lagache. Dislocation.

A 17 h., 210, rue Jouffroy, visite de la Maison de l'Œuvre.

A 17 h. 30, lancement du concours de ballonnets et ballet.

A 18 h. 15, place de la Fraternité, concert par « Les Bienfaiteurs » de Bruxelles.

A 19 h. 30, même endroit, concours de ballets.

A 20 h., concerts sur les kiosques: rue Rocroi, rue Jules Guesde, Pont-Rouge.

A l'issue des ballets, grand feu d'artifice place de la Fraternité.

Lundi 30. — De 15 à 19 h., braderie.

Le tirage de la tombola des Aveugles et Mutilés

C'est aujourd'hui dimanche, à 18 h. 20, dans la salle du Bon Théâtre, 33bis, rue du Vieil-Abreuvoir, qu'aura lieu le tirage de la grande tombola organisée à l'occasion de l'Exposition des Aveugles et Mutilés travaillant.

Cette tombola comporte de nombreux et jolis lots, dont le premier est une salle à manger d'une grande valeur.

La Chambre de Commerce de Roubaix en faveur de la gare de passage à Lille

Au cours de sa réunion de vendredi, la Chambre de commerce de Roubaix a été appelée à statuer sur diverses questions. Nous publions aujourd'hui pour les principales d'entre elles, les résolutions qui ont été prises.

REGLEMENT DES CONFLITS COLLECTIFS DU TRAVAIL

Aux termes d'une lettre de M. le Ministre du Travail et de l'Hygiène, du 15 avril 1924, la Commission permanente du Conseil supérieur du travail a mis à son ordre du jour l'examen de la question du règlement des conflits collectifs du travail.

Pour faciliter son étude et se trouver en mesure de se prononcer en connaissance de cause, elle a dressé un questionnaire qu'elle a demandé aux Chambres de commerce de vouloir bien examiner.

Saisie de ce questionnaire, la Chambre de commerce de Roubaix, sur la proposition de sa Commission du travail y a répondu point par point.

Il résulte de l'ensemble de ses réponses que si la loi de 1892 n'a pas donné tous les résultats que ses auteurs en attendaient, c'est qu'elle n'a pas prévu de sanctions contre les agitateurs, fauteurs professionnels de grève et contre les manquements aux engagements pris.

Il est des conflits, selon elle, pour lesquels on ne peut envisager la possibilité de conciliation et d'arbitrage. Ce sont ceux, notamment, qui tendent à l'amoindrissement de l'autorité patronale ou à l'immixtion dans l'organisation et le fonctionnement d'une industrie.

A son sens, la loi ne doit intervenir au sujet des conflits que pour offrir aux parties, sans les obliger à l'accepter, une procédure de conciliation et éventuellement d'arbitrage

Elle n'est pas hostile par principe à l'idée de constituer des organismes de conciliation ou d'arbitrage, à la condition qu'ils soient facultatifs pour les intéressés et que leur existence prenne fin, en même temps que prend fin le conflit, pour lequel ils ont été constitués.

Elle repousse l'obligation pour la conciliation comme pour l'arbitrage dans tous des conflits de l'industrie privée, mais elle l'accepte pour les conflits se produisant dans les entreprises intéressant les services publics.

CHEMINS DE FER DU NORD LILLE, GARE DE PASSAGE

L'attention est appelée par les groupements dits des « Amis de Roubaix » et des « Amis de Lille » sur l'enquête qui est actuellement ouverte à la Préfecture du Nord, au sujet du projet établi en vue de la substitution d'une gare de passage, à la gare de Lille-terminus.

Cette question posée déjà en 1922 reste la même et on est fondé à croire qu'aujourd'hui comme hier, tout fait ressortir à la nécessité de remplacer la gare terminus de Lille, par une gare de passage.

Elle confirme donc sa délibération du 17 janvier 1922 qui mentionnait notamment qu'« en raison des diverses lignes qu'elle dessert, la gare de Lille occupe une situation qui ne se limite pas seulement aux besoins de l'agglomération lilloise et même à ceux de la région, mais qui s'applique à un mouvement ferroviaire international.

La gare de passage s'impose tant pour satisfaire aux besoins du moment que pour ménager l'avenir: on peut prévoir avec elle des simplifications de service ayant pour effet de diminuer les manœuvres, de réduire le temps d'arrêt des trains et de supprimer une partie des occasions d'accidents, elle permet d'envisager le passage à Lille des grands trains internationaux qui mettent ou qui sont appelés à mettre l'Angleterre en communication par Calais avec toutes les capitales d'Europe.

La gare de Lille terminus n'offre aucun de ces avantages; son maintien qui a contre lui l'intérêt général ne peut s'expliquer que par le désir de conserver un état de choses existant, fût-il contraire aux besoins les plus évidents.

En décidant de transmettre cette délibération à la Préfecture du Nord pour être produite à l'enquête qui y est ouverte, la Chambre de commerce insiste pour qu'elle soit prise en sérieuse considération.

CREDIT NATIONAL. — PREÊTS A LONG TERME

La Chambre est avisée que désireux de seconder les efforts des industriels français et sérieux dont la trésorerie se trouve momentanément embarrassée, ou encore d'industriels en quête de capitaux pour la remise en marche de leur exploitation ou l'accroissement et le développement de leurs moyens de production, le Crédit National est décidé à leur consentir des prêts à longs termes.

LA « DUCASSE A TARTES »

Quartier du Jean-Ghislain

C'est aujourd'hui dimanche qu'a lieu la ducasse annuelle du quartier du Jean-Ghislain (dite ducasse à tartes).

Cette fête de quartier qui est l'une des plus anciennes est toujours très fréquentée et tout fait prévoir qu'elle aura cette fois encore le succès des années précédentes.

HALLE FLIPO. — Beurre fin, 11 fr.; extra, 14.50. Hollande gras, 9 et 10 fr.; vieux, 12 fr. Biscuits, 7 à 9 f. Café, 13 et 16. Margarine, 6.50.

ECHO DE LA FETE DE BIENFAISANCE DU COLLEGE DE JEUNES FILLES. — Nous avons souligné le brillant succès qu'avait obtenu dimanche dernier, la fête de Bienfaisance organisée au Collège de jeunes filles, au profit des Dispensaires d'Hygiène Sociale de Roubaix, par Mme Sévérin, ses collaboratrices et élèves. Nous apprenons aujourd'hui que le produit de cette manifestation charitable, soit 12.000 francs, a été remis aux Dispensaires. C'est là un résultat dont nous félicitons vivement les organisateurs.

Mme Sévérin nous prie d'ailleurs de transmettre ses remerciements à tous ceux et celles qui, par leur activité ou leurs dons en nature ou en espèces, ont aidé au succès de la fête.

« A LA PETITE JEANNETTE », 3, rue Saint-Georges, à Roubaix. — Rayon spécial de Chemises sur mesure pour hommes. Grand choix de Percales et Zéphirs, haute nouveauté. Cravates dernier genre. 63301d

DANS LES ŒUVRES. — Nous apprenons que notre concitoyen M. Henry-Louis Dubly, actuellement sous-lieutenant au 519e régiment de chars de combat vient d'être nommé, par Mgr Pelt, évêque de Metz, président des œuvres militaires, pour une année.

Nous lui souhaitons un fécond apostolat. Les militaires de notre région sont assurés du meilleur accueil en s'adressant à lui directement ou par écrit, 14, En Nexirue, à Metz.

NE PARTEZ PAS EN VOYAGE ou en Vacances sans une pendulette ou un réveil de précision. La Maison « **AU CŒUR D'OR** », à Roubaix, en expose un grand choix à son étalage. 63340d

AU CIMETIERE. — Les mauvaises herbes ayant envahi le cimetière à la suite des pluies qui viennent de tomber, l'Administration municipale invite les familles à faire, dans le plus court délai possible, le nécessaire pour le bon entretien des tombes de leurs parents, ainsi d'ailleurs que le règlement le prescrit.

Les herbes provenant de ce nettoyage doivent être déposées aux angles des allées ou à la sortie des carrés.

MATELOTE D'ANGUILLES, Asperges Beau Jardin, Aspic de Jambon, Salade de Saison, Fromage, Fruits. Voilà le menu à 10 fr. qui sera servi ce soir à partir de huit heures, au **Café-Laiterie du Parc Barbieux**, Bière Double Pilsen de la Grande Brasserie Moderne. — Restaurant, Buffet froid. Noces, Banquets. Salle de réunion à la disposition des Sociétés. 63321d

AUTOMOBILES BERLIET. — Tous modèles disponibles en magasin. Reprise aux meilleurs prix de toute voiture. **Agents directs: Caucheteux et Masurel**, 169, Boulevd Gambetta, **Roubaix.** (Téléph. 1868). 63317d

Le Pont du Galon d'eau est terminé

Samedi soir, se sont terminés les travaux de reconstruction du Pont du Galon-d'Eau, et déjà les tramways de la ligne B ont pu emprunter cette voie, en même temps que le pont était livré à la circulation de tous les véhicules.

Voilà donc la situation rétablie comme avant la guerre. Il a fallu près de six ans pour cela. C'est trop certainement. Mais ne vaut-il pas mieux tard que jamais.

LE NOUVEAU PONT ET SA PASSERELLE

LA CONSULTATION DE NOURRISSONS DU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Les mères allaitant leur enfant au sein et qui bénéficient des primes mensuelles d'allaitement sont informées que, pour le mois de juillet, les consultations de nourrissons auront lieu les jours suivants, à 15 h., pour les consultations de la rue Pellart: mercredi 2 juillet; jeudi 3, mercredi 9, jeudi 10, mercredi 16, jeudi 17, mercredi 23, jeudi 24.

Celles de la rue Chanzy auront lieu les jours suivants à 15 h. également: mardi 1er juillet, vendredi 4, mardi 8, vendredi 11, mardi 15, vendredi 18, mardi 22, vendredi 25. Les consultations réservées aux mères travaillant en usine et qui bénéficient de la semaine anglaise auront lieu rue Pellart les samedis 5 et 19 juillet, à 3 heures.

CHAUSSURES. Série, Mesure, Répar. Guêtres. **René Brunin**, 3, rue de Lannoy. 3, Rx. 69526d

CABINET DENTAIRE du Dr HEUVELMANS, adjoint au service dentaire de l'Hôptial St-Jean, Bruxelles. Consultations mardi et samedi, rue du Télégraphe, 26, **Mouscron.** 61722

FETES DU MOULIN, DE LA POTENNERIE ET DU RAVERDI. — Dans sa réunion du vendredi 27 juin, le Comité a décidé de faire procéder à l'élection de la reine et demoiselles d'honneur, le dimanche 6 juillet, à 10 h. 30, à l'école de la rue d'Hem.

Le Comité fait appel aux sociétés, chars, groupes et isolés désirant faire partie du grand carnaval d'été du 13 juillet, 1.860 fr. de primes seront allouées aux meilleures exhibitions. L'inscription au siège, 42, rue Daguesseau.

ASSURANCES. — Compagnies Françaises anciennes de premier ordre: Incendie, Vie, Accidents, ayant déjà portefeuille à Roubaix-Tourcoing, demandent Agents en ces deux villes pour les trois branches ou l'une d'elles. Préférence donnée à professionnel. Excellentes références exigées. S'adresser par lettre à Monsieur P. de Barral, Avenue Sainte-Cécile, 61, LAMBERSART, près Lille. 28050

Sté Anne des Etabl. MONNIER et LAMARQUE — Charbons, Anthracites, Boulets. — **119, rue d'Anzin, Roubaix.** (Téléph. 19.65). 44001

VEHICULES INDUSTRIELS, Camionnettes légères et véhicules de tous tonnages. Agence Berliet. **Auto-Palace, 10, rue d'Alsace.** 63017

EXCURSION ANNUELLE DE LA FEDERATION DES AMICALES DES ANCIENS ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES DE ROUBAIX. — L'excursion annuelle de la Fédération des Amicales de Roubaix aura lieu le dimanche 20 juillet, à La Panne (Belgique).

On peut s'inscrire dès maintenant au Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace, tous les soirs, de 18 h. 30 à 20 h., et le dimanche, de 9 h. à 11 heures, jusqu'au 13 juillet, à midi. Le prix du voyage est fixé à 17 francs pour les Amicalistes et à 19 francs pour les parents. La carte fédérale de 1924 sera rigoureusement exigée pour l'inscription des Amicalistes.

CHARBONS : René Roger, 167, rue de Tourcoing, Roubaix : Anthracites anglais, belge. — Anthracite pr gazogène. Criblé de Bruay. Buches. Bois coupé. Livrais. immédiate. Tél. 1296. 33604

STUPIDE ACTE DE GAMINS. — Des bamins ont fait exploser les pétards des signaux situés le long de la voie de Roubaix-Wattrelos à Herseaux, non loin de la gare de Roubaix-Wattrelos, au risque de provoquer ainsi de graves accidents, en cas de mise à l'arrêt des signaux.

Des employés de la gare de Roubaix-Wattrelos ont pu s'apercevoir à temps du méfait, et se sont mis à la poursuite des jeunes saboteurs, qu'ils ont pu rejoindre et remettre ensuite aux mains de la police.

Une enquête a été ouverte et, en attendant sa conclusion, des procès-verbaux ont été dressés à la charge des parents de ces gamins.

FRIGO LEBOSSE. — Pour répondre à de nombreuses demandes, les **Comptoirs Frigorifiques Henri Lebossé** informent la population qu'ils ont organisé des services de livraison à domicile. On peut passer les commandes par téléphone :

Tourcoing, 44, rue Carnot (Tél. 11-64).
Tourcoing, 39, rue de la Croix-Rouge.
Roubaix, Halles Centrales (Tél. 19-43).

Les chambres froides dont sont munies les différentes succursales permettent de conserver la **Frigo Lebossé** en parfait état de conservation même pendant les plus fortes chaleurs. 63176

Gde VENTE RÉCLAME à la **Bijouterie « A L'ETOILE DU NORD »**, 89, rue de Lannoy, Rx. Rabais de 10% sur objets de plus de 100 fr. 63224

CROIX

VELO SUR TROTTOIR. — M. René Locquet, demeurant à Ronchin, a été gratifié d'un procès-verbal pour avoir circulé à vélo sur un trottoir.

UN BLOC DE CHARBON SUR LE PIED. — M. Victor Vercamme, 44 ans, demeurant à Roubaix, au service de l'Association Charbonnière de Roubaix, a reçu un bloc de charbon sur le pied droit. 20 jours de repos.

WASQUEHAL

DECLARATIONS DES LOYERS. — Le lundi 30 juin, expire le délai pour la déclaration des maisons louées par les propriétaires d'immeubles. Des formules sont à la disposition des intéressés à la Mairie au 2e guichet.

AUX ASSURÉS NÉS EN JUIN. — Les assurés de la loi des retraites ouvrières, nés en juin, peuvent échanger leur carte annuelle, dès à présent, à la Mairie, 1er guichet.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la Filature du Nord, l'ouvrier fileur, Jules Caudde, 42 ans, a eu les doigts pris entre deux organes de son métier. M. le docteur Masure a constaté une fracture avec luxation de l'annulaire gauche et a prescrit un incapacité de travail de 25 jours. — Occupé à l'entreprise Briard, chantier de l'usine St-Gobain, le manœuvre Benhabba Merranne, a reçu une brique sur le genou. Pour contusion au genou gauche, M. le docteur Butin a ordonné au blessé un repos de 12 jours.

WATTRELOS

La Fête des Ecoles

Cette fête, commencée hier, samedi, par la distribution de gâteaux aux élèves des Ecoles publiques, se poursuivra aujourd'hui dimanche et demain lundi.

Organisée par le Comité de la Caisse des Ecoles, sous les auspices de la Municipalité, elle sera présidée par M. Prot, inspecteur de l'enseignement primaire.

Nous donnons ci-dessous le programme détaillé des festivités qui se dérouleront aujourd'hui dimanche:

A 11 h. 30, concert-apéritif, kiosque Grand'Place, par la Musique Municipale; à 12 h. 30, à l'Hôtel de Ville, banquet par souscription, sous la présidence de M. Prot; à 15 h., rue Traversière (terre-plein, place du Moulin), rassemblement des sociétés participant au cortège; à 15 h. 15, départ du cortège. Itinéraire: Rues Traversière, Carnot, contour de la Place, rue Jean-Jaurès, Jardin Public.

A partir de 16 h., au Jardin Public, concert-festival:

Audition de l'Orphéon Scolaire suivie (500 exécutants), avec accompagnement par la musique Les Enfants de la Lyre; Mouvements d'ensemble par les sections féminine et masculine de la Fédération des Amicales laïques de Roubaix, exécutés à la Fête Nationale des Tuileries à Paris (100 exécutants); Recoustitution des Danses grecques, par la Section Féminine de la Fédération, avec accompagnement par la Philharmonie du Crétinier; Concert par les Accordéonistes du Laboureur; Grand Match de basket-ball, entre les équipes premières des Amicales du Centre et du Ploëgs; Démonstration de boxe, par M. Péot et ses élèves ; Ensembles, fête fédérale, série avec engins, poses plastiques, travail aux appareils par les adultes et les pupilles de La Patriote; Concert par la Philharmonie du Crétinier.

Pendant le festival, Grande Foire aux plaisirs; concours de distances par ballons avec cartes postales, 140 fr. de prix, 1er 50 fr., et 14 prix de 20, 10, 5 et 2 fr.; concours de tir avec primes; jeu de boules à la platine pour deux jambons; jeux de oiseaux et fléchettes avec primes.

A 8 h., grand bal avec orchestre complet. Illumination du jardin. A 10 h. 30, feux d'artifices, dernières créations.

Nous donnerons demain lundi, le programme de la journée de clôture.

Le Comité rappelle que seules les personnes prenant part aux festivités, ont droit à l'entrée gratuite, que la carte d'entrée, vendue 1 franc, est valable pour toute la durée de la fête, et donne droit au tirage de la tombola.

EXCURSION A MALO DES LAUREATS DU CERTIFICAT D'ETUDES. — Les parents qui désirent accompagner leurs enfants à Malo le 5 juillet, sont priés de se faire inscrire d'urgence à la mairie ou dans les écoles. Coût du voyage, 14 francs. Les inscriptions sont reçues jusque mardi, 11 heures, dernier délai.

CONCERT PUBLIC. — Le premier concert public qui devait être donné sur la Grand'Place, le jeudi 3 juillet, par l'Harmonie « Les Enfants de la Lyre » est supprimé et remplacé par un concert donné par cette société, au jardin public, demain lundi, à l'occasion de la fête des Ecoles.

LE CIMETIERE MILITAIRE. — La Mairie nous prie d'insérer :

« Il est rappelé que les tombes des militaires au cimetière du Centre seront entretenues par le service des travaux, qui s'est chargé de l'aménagement. Il est donc interdit de modifier les dispositions actuelles et d'y effectuer des plantations de fleurs et arbustes. Les personnes ayant déjà commencé à garnir les tombes sont priées d'en enlever les divers ornements, faute de quoi il y sera procédé d'office. »

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Distribution de secours aux assistés du Bureau de bienfaisance, 1, rue Jean-Jaurès, le mardi 1er juillet 1924, de 8 h. à midi.

LES ARGUMENTS FRAPPANTS. — Procès-verbaux ont été rédigés à la charge de Henri Merlin, 58 ans, demeurant 97, rue Jules-Guesde, et Marie Dewer, 34 ans, demeurant rue de Mouscron, pour coups réciproques.

LANNOY

LE BUREAU DE LA PERCEPTION sera ouvert, exceptionnellement, lundi 30 juin, pour le paiement des contributions, des assujettis à l'augmentation de 10 pour cent.

FLERS

CARROUSEL ATTELÉ. — Aujourd'hui, dimanche, au Breucq, à 15 heures, aura lieu le grand carrousel attelé qui se disputera place des Arts.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Au Bourg, à l'école des garçons, à 14 h., le jeudi 3 juillet.

LEERS

AMICALE DES COMBATTANTS FRANCO-BELGES. — La réunion générale se tiendra au siège, rue de Wattrelos, 2, chez M. Rousseaux, aujourd'hui, dimanche 29 juin, à 16 heures.

Communication très importante en vue de la remise du drapeau.

Réunion de la Commission à 15 h.

Les primes du jeu de boule non réclamées pour le 5 juillet resteront acquises à la société.

BAISIEUX

CURAGE DES RUISSEAUX. — Il est rappelé aux riverains des ruisseaux et fosses qu'ils doivent se préparer pour le 1er juillet à curer les cours d'eaux.

PERCEPTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES. — Le mardi 1er juillet, au Grand-Baisieux, de 9 à 11 h., à la Mairie. Pour le Petit-Baisieux, rue de la Gare, chez M. Gustave Delcourt, de 14 à 16 h.

LYS

La Fanfare municipale va fêter le 50e anniversaire de sa fondation

Les 13 et 14 juillet prochains, la ville de Lys sera de nouveau en fête, pour célébrer le cinquantenaire de la Fanfare municipale. C'est en effet, il y a 50 ans, le 20 juin 1874, que la Fanfare municipale a été constituée. Elle avait pour local l'estaminet du Casino, rue du Bois, où elle demeura jusqu'en 1913. Elle eut successivement pour chefs : MM. Brepsant, de 1874 à 1879; Adam, de 1879 à 1880; Petit, de 1880 à 1890; E. Brutin, de février 1890 à janvier 1892; A. Quique, de janvier 1892 à mars 1922. Son directeur actuel est M. G. Housiaux, qui donne à la Société une heureuse impulsion, grâce à ses hautes qualités musicales.

Les présidents furent : MM. Louis Boutemy, de 1874 à 1879; Louis Droulez, de 1879 à 1880; Louis Lebrun, de 1880 à 1892; François Locufier, de 1892 à 1920. Son président actuel est M. Arthur Carrette, et M. Jean Poullet en est le président d'honneur depuis 1921.

La Fanfare municipale a actuellement son siège 43, rue de Leers, depuis 1913.

Le Comité est composé comme suit : Vice-présidents, MM. Alfred Lepers et Camille Béghin; capitaine, Henri Trenteseaux; chef, G. Housiaux; sous-chef, Alfred Blaise; lieutenant, C. Grimonprez; trésorier, H. Carette; secrétaire, Alphonse Parent, Commission militaire : MM. Jean Parent, Jean Despierre, Florimond Duquesne, Commission civile : MM. Em. Spriet, J. Maquet, J. Lequenne, P. Noncle, H. Thieffry, A. Jouveneau, J. Lorthioir.

Nous donnerons prochainement le programme des festivités qui auront lieu à l'occasion du cinquantenaire de la Société.

WILLEMS

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni à la Mairie et a donné son approbation au compte de gestion du receveur, au compte administratif du maire 1923, au budget additionnel de 1924 et au budget primitif de 1925. Il a, en outre voté de petits crédits en faveur de divers organismes et a statué sur diverses demandes d'assistance.

LA COMMISSION DES FETES s'est réunie à la Mairie, pour arrêter le programme de la fête nationale du 14 juillet.

CONSEIL DE REVISION. — Les opérations du Conseil de revision pour les ajournés des classes 1922, 1923 et 1924 et des jeunes gens de la classe 1925 sont fixées, pour la commune, au mardi 8 juillet 1924, à 14 heures, à la mairie de Lannoy.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Mercredi 2 juillet, à 15 h., à la Mairie, consultation de nourrissons sous la présidence de M. le docteur Lamotte. La séance est obligatoire pour les mères recevant des secours.

PERCEPTION. — Jeudi 3 juillet, le percepteur passera, de 9 à 9 h. 30, les vieillards; de 9 h. 30 à 10 h., les familles nombreuses, les secours temporaires et les primes d'allaitement. A partir de 10 h. il recevra les différentes contributions et paiera les divers mandats.

CONSEIL MUNICIPAL DE MARCQ-EN-BARŒUL

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni samedi, à 19 heures 30, sous la présidence de M. Delannoy, maire. M. Walle est absent.

Les procès-verbaux des précédentes réunions sont acceptés.

— Le Conseil décide de mettre en vente, par adjudications, une parcelle de terrain appartenant aux Hospices.

— Une demande sera adressée à la Compagnie du Nord tendant à obtenir le rétablissement du passage à niveau de Rouges-Barres.

— Le Conseil autorise l'Administration à louer pour neuf années, une maison, « A l'Ermitage », au Plouich, destinée à devenir une garderie d'enfants.

— Il porte à 3.000 francs, au lieu de 2.000, la subvention pour le Comité des fêtes. Il accorde 500 francs d'indemnité à l'Olympique Marcquois pour l'aménagement de son terrain à condition que cette société permette aux autres groupes sportifs de disposer de ce terrain dans certaines circonstances, et 200 francs au Club du Chien de défense pour achat de matériel, etc.

— Le Conseil se porte garant près du Crédit Foncier, de la Société l'Epargne Immobilière qui fera construire bientôt 31 maisons, dont 4 pour familles nombreuses.

— Un crédit de 6.000 francs est voté pour l'inspection médicale dans les écoles.

— A la suite d'une lettre de la Préfecture, le projet d'érection des deux monuments aux morts pour la France, aux cimetières du Fourg et de Rouges-Barres, sera mis au concours.

— Le rapport du maire sur la reprise du projet de création d'un boulevard, du Croisé Laroche à la place de Marcq, est adopté.

— Les adjudicataires des bâtiments communaux seront chargés de la restauration de la mairie.

— Les tarifs des droits de voirie et de stationnement sont adoptés.

— Une demande sera adressée au ministre de l'Intérieur pour que le prix d'achat de la caserne des douanes, c'est-à-dire 100.000 francs, soit couvert par les bénéfices du ravitaillement.

— Les comptes du Bureau de Bienfaisance : 1923 : Recettes, 90.165 fr. 30; dépenses, 60.384 francs 07 cent.; 1924 additionnel : Recettes 29.853 fr. 28; dépenses, 28.120 fr.; 1925 primitif : Recettes et dépenses, 38.324 fr., sont approuvés.

Il en est de même des budgets de l'hospice hôpital : 1923 : Recettes, 157.361 fr. 65; dépenses, 120.071 fr. 63; 1924 additionnel : Recettes et dépenses, 37.289 fr. 90; 1925 primitif : Recettes et dépenses, 100.661 fr.

Les comptes de gestion de 1923 du receveur municipal sont approuvés.

M. Delahaye est nommé président de séance pour l'examen des comptes administratifs du maire.

Les communistes déclarent par les voix de MM. Eugène, Albert et Bouderé qu'ils n'approuveront pas ces comptes, pour la seule raison que ceux-ci comprennent des subventions diverses aux écoles libres.

Après une longue discussion, qui a pour objet la question du ravitaillement, on passe au vote qui donne 14 voix pour l'adoption et 11 voix contre.

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 29 juin 1924 — N° 61.

LA PERLE JAUNE

PAR GEORGES PRADEL

— Salut aux deux grands navigateurs qui se racontent sans doute leurs dernières campagnes! Je ne suis pas indiscret? Non!... Alors, je reste!... Garçon, un soda-water et une larme d'absinthe, mixture de ma composition franco-anglaise. Je vous la recommande pendant la chaleur. Exquis et tonique.

Tout cela est débité sur un ton de parfaite insouciance et avec la plus facile désinvolture.

M. de Blignac était devenu subitement très pâle.

Mais le cousin Joë le retrouvait et lui adressait la parole tout comme s'il l'eût quitté la veille et dans les meilleurs termes.

— Mon cher Raoul, dit le méchant bossu sans regarder Raoul et en ayant l'air d'attacher une grande importance à la confection de sa mixture, je n'ai pu vous serrer la main l'autre jour avant votre départ de l'hôtel. Je l'ai bien regretté. Mais il ne faut pas m'en vouloir. Je ne m'appartiens plus. Lord Arthur me traite comme un véritable courtier en marchandises. Il est absolument... comment dites-vous cela en français... il est absolument toqué! c'est de la belle démence! au premier chef! Il file le parfait amour avec la sincérité d'un ramier en bas-âge! Je l'admire et l'envie! ce n'est jamais à moi que M. Cupidon jouera de ces tours. Il est vrai qu'avec le carquois que je porte sur l'épaule et les charmes de mon aimable figure, je suis fait pour inspirer de grandes passions... Mais enfin!... la vie n'est pas mauvaise, après tout! ou se rabat sur autre chose!

Et, du coin de l'œil, il lança un regard vipérin à son cousin Blignac.

— Toujours est-il que je suis littéralement sur les dents!... Il me faut courir les tailleurs pour femmes, de ceux-là, chez les tailleurs pour hommes, chez les carrossiers, chez les marchands de chevaux... tout, jusque chez les marchands de conserves, car lord Arthur emporte avec lui les magasins réunis. Au fait, vous ne savez pas, mon cher Raoul, lord Richemond est nommé gouverneur d'une province. La belle Grâce veut chasser le tigre, et n'a trouvé que ce moyen!

— Oui, je sais, répliqua froidement M. de Blignac, Fayolles vient de me l'apprendre à l'instant.

— Et quand te maries-tu? demanda M. de Fayolles, intervenant à brûle-pourpoint dans la conversation, car je veux assister à cette cérémonie, tu le penses bien, n'est-ce pas?

Ce fut au tour de Raoul de regarder Joë Egerton, du coin de l'œil.

Mais le damné bossu était trop maître de lui pour laisser échapper un geste de surprise.

— C'est vrai, fit-il en payant d'audace, j'ai appris que votre mariage s'était décidé depuis que j'ai eu le plaisir de vous voir. Je suis heureux de l'occasion qui s'offre à moi de vous en faire mon compliment.

M. de Blignac demeura atterré.

Il lui prenait une envie folle de sauter à la gorge du gnome et de le souffleter pour tant d'impudence.

Mais quoi! Joë Egerton le regardait de l'air le plus naturel du monde.

— Je t'informerai par un billet, finit par répondre Raoul, en s'adressant à